

Les candidats aux assemblées provinciales et à la députation seront nommés dimanche



La Havane, 17 janvier. (RHC).- Les assemblées municipales de Cuba tiendront dimanche une session extraordinaire. Elles sont convoquées pour nommer les candidats aux assemblées provinciales et à la députation.

La loi électorale prévoit entre autres aspects la faculté des assemblées municipales d'adopter ou non les candidatures présentées.

Ce vote se fait à main levée et il faut plus de la moitié des voix pour l'adoption des candidatures. Si l'élu proposé n'obtient pas la majorité des voix, la Commission municipale de candidatures doit présenter une proposition qui doit être soumise à la même procédure.

Les élections générales se trouvent maintenant à leur seconde étape.

Parmi les candidatures adoptées dimanche, les Cubains devront élire au mois de mars 605 députés et 1 265 membres des assemblées provinciales.

Gisela Duarte, présidente de la Commission nationale de candidatures, a précisé dans des déclarations à la presse que c'est sur la base de plus de 18 mille propositions avancées par les organisations populaires et sociales que ces commissions à niveau des communes proposeront des candidatures. Elles sont censées choisir parmi les élus municipaux une représentation de toute la société d'après leurs qualités morales et politiques. C'est-à-dire, des scientifiques, des ouvriers, des travailleurs à leur compte, des femmes au foyer, etc.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/152801-les-candidats-aux-assemblees-provinciales-et-a-la-deputation-seront-nomines-dimanche>



Radio Habana Cuba